

Titre Professionnel Conseiller(ère) en Insertion Professionnelle



Objectifs

Acquérir les compétences, savoirs et savoirs-être nécessaires à l'obtention du diplôme pour devenir un professionnel CIP.

Programme de la formation

Le conseiller aide à résoudre des problèmes à finalité professionnelle. Il conseille et propose des actions d'accompagnement professionnel afin de favoriser l'emploi et l'insertion. Il informe et aide les personnes à effectuer des choix et à prendre des décisions raisonnées.

CCP1 - Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé

- Informer une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services dématérialisés
- Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé.
- Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte.
- Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies.
- Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique.

CCP 2 - Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

- Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle.
- Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel.
- Accompagner la réalisation des projets professionnels.
- Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics.
- Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion.
- Analyser sa pratique professionnelle

CCP 3 - Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

- Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle.
- Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement.
- Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel.
- Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable.



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉ-REQUIS

Niveau scolaire terminale
Compétences en communication orale et écrite
Compétences en bureautique



DURÉE

Nous consulter



NOMBRE DE STAGIAIRES

Nous consulter



SANCTION/DIPLÔME

Titre Professionnel du Ministère
du Travail de niveau 5
Validation possible
par bloc de compétences



Titre Professionnel Conseiller(ère) en Insertion Professionnelle

Débouchés / Métiers

Poursuite d'études :

Formations de niveau 6

Métiers :

- Chargé d'accompagnement social et professionnel
- Accompagnateur à l'emploi
- Conseiller des missions locales

Évolution possible vers responsable d'équipe, direction de structure ou de centre œuvrant dans le champ de l'insertion, chargé de projet en insertion professionnelle.

Modalités d'évaluation

À l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- présentation d'un projet réalisé en amont de la production complétée par un entretien technique
- les résultats des évaluations passées en cours de formation
- un dossier professionnel
- un entretien final avec le jury

Méthodes pédagogiques

- Cours magistraux
- Étude de cas
- Travaux de groupe
- Jeux de rôle
- Brainstorming
- Plateforme de formation digitale
- Mise en situation en plateau technique...